

Le lexique pharmaceutique du *Livre des propriétés du vinaigre* de Baptiste Cavigioles (1541). Contribution à l'étude de la constitution du vocabulaire pharmacologique français

Éva Buchi (CNRS/ATILF, Nancy)¹

1. Introduction

Le *Livre des propriétés du vinaigre* (paru en 1541 à Poitiers et non réimprimé) est l'œuvre de Giovanni Battista Cavigioli (ou Baptiste Cavigioles, cf. Larousse¹ s.v. *Cavigioles*), un médecin d'origine italienne ayant vécu à la cour de François de la Trémoille (1501—1541, cf. Bouillet 1893). C'est ce prince poitevin qui semble avoir commandité l'ouvrage². Les cinq folios (soit 78 pages) du fascicule énumèrent, après une introduction assez consistante [A ii r^o–B ii r^o], les différentes vertus thérapeutiques que l'auteur reconnaît au vinaigre : ce dernier est présenté comme un conservateur [B ii r^o–B iii v^o], un fortifiant [B iii v^o–B iv v^o], un correcteur d'humeurs [B v r^o–B vii v^o], un fébrifuge [B vii v^o–C i r^o], etc. Un dernier chapitre, plutôt sommaire [E vi r^o–E vi v^o], est consacré à d'éventuels effets indésirables du remède-miracle décrit.

Conformément au thème du colloque, la constitution des lexiques scientifiques et techniques entre 1300 et 1600, la problématique de recherche adoptée dans cette communication consiste à se demander dans quelle mesure le vocabulaire pharmaceutique employé par Cavigioles témoigne de l'élaboration en cours, dans le français de la première moitié du 16^e siècle, de ce que l'on pourrait appeler une terminologie pharmacologique. L'intérêt de mener cette enquête à partir du traité de Cavigioles tient à sa date : il est quasiment contemporain de l'apparition du terme *pharmaceutique* (dp. 1547 [n.f.], FEW 8, 368a, PHARMAKON II 2 a) et précède d'une génération celle de *pharmacopée* (dp. 1571 ["art de préparer les médicaments"], FEW 8, 366b, PHARMAKON I 2).

Comme critère de délimitation, nous avons retenu l'appartenance au champ référentiel de la pharmacologie³. Les dictionnaires définissent ce terme par "science des médicaments" (TLF) ou, mieux, par "étude des médicaments, de leur action (propriétés thérapeutiques, etc.) et de leur emploi" (Nouveau Petit Robert). Cette dernière définition servira de plan à l'étude lexicale : seront recensés et analysés tour à tour les lexèmes désignant des médicaments — on distinguera les termes génériques (2.1.) des noms de médicaments particuliers (2.2.) —, la liste des désignations du principe actif d'un remède (2.3.), les adjectifs utilisés dans la description des qualités curatives (2.4.), enfin les verbes décrivant les différents modes d'administration.

2. Étude lexicale

¹ Nos remerciements s'adressent à Françoise Henry (CNRS/ATILF), qui a mis à notre disposition sa concordance électronique du texte de Cavigioles et qui nous a fourni des explications précieuses sur *râpe* ; à Isabelle Vedrenne-Fajolles (Université de Nice-Sophia Antipolis), à qui nous devons une attestation déterminante pour l'histoire d'*oxymel* ; à Véronique Duché-Gavet (Université de Pau et des pays de l'Adour), qui a attiré notre attention sur la dernière attestation connue de fr. *distiller* "faire couler goutte à goutte" ; enfin à Jean-Pierre Chambon et André Thibault (Université de Paris-Sorbonne), à Frankwalt Möhren et Thomas Städtler (DEAF, Heidelberg) ainsi qu'à Marianne Mulon (Saint-Maurice), qui ont bien voulu relire de façon critique une première version de ce texte.

² «Ce pendant uous fais present de ceste petite oeuvre, composee en langaige Francoys, par le commandement de tresillustre prince, Monseigneur de la Trimouille» [A ii v^o].

³ Notre approche s'appuie donc sur le critère que Robert Martin (ici même) appelle *dénotatif-référentiel* («un vocable est scientifique ou technique s'il relève d'un domaine spécifique du savoir ou de la pratique, ces domaines étant déterminés par les disciplines enseignées et par les métiers exercés»). Pour la difficile délimitation des langues de spécialité à l'époque de la Renaissance, v. Gaudino Fallegger/Winkelmann 1999, 2530.

2.1. Termes génériques désignant les médicaments dans leur ensemble

Cavigioles emploie quatre unités lexicales pour désigner les médicaments non spécifiques. Deux d'entre elles, *medecine* (10 occurrences⁴) et *remede* (13 occurrences), véhiculent exclusivement le sens générique de "substance active employée pour prévenir ou guérir une affection" ; leur synonymie est explicitée dans le texte à travers la paraphrase explicative *medecines, ou soit remede* [*sic* ; E v v^o]. Le troisième terme, *li(c)queur* (10 occurrences), se distingue des deux précédents par le sème supplémentaire /+ liquide/. Toutefois, dans la mesure où notre auteur traite d'un médicament qui se présente sous forme liquide, les trois unités fonctionnent chez lui quasiment comme des variantes libres : leur choix respectif repose sur des critères plus stylistiques que sémantiques. Pour ce qui est du dernier item de ce groupe, *sirop/syrop(t)* (13 occurrences), il se distingue clairement des trois précédents par le sème /+ sucré⁵.

Voici une attestation de chacun des lexèmes de ce paradigme :

1. aussi aux flegmons des yeulx est fort propice, le mettant avec aulbin d'oeufz, & eau rose, & aultres **medecines** appropriées pour ledict flegmon [D i v^o]
2. Dont pouez congnoistre qu'il est excellent **remede**, tant pour guerir, que pour preseruer de la peste [C iii v^o]
3. À cause que ces **liqueurs** qui ressemblent le Vinaigre n'ont l'efficace, les conditions, & les proprieté telles que le Vinaigre [A ii v^o]
4. quand on fait ung **syrop** avec marrubie ou aultres medecines pectorales, il nectoye excellemmēt lesdictes parties pectorales [D viii r^o]

Tant *médecine* (attesté depuis 1165/1170⁶) que *remède* (attesté depuis 1181⁷) et *sirop* (attesté depuis *ca* 1225 dans le sens "sirop médicamenteux"⁸) remontent à l'ancien français. Pour ce qui est de *li(c)queur*, la lexicographie l'atteste dans le sens technique "substance active liquide employée pour prévenir ou guérir une affection" depuis 1635 seulement⁹, ce qui incite à traiter l'attestation de Cavigioles comme une première datation provisoire. Bref, au moment où Cavigioles prend la plume, *médecine*, *remède* et *sirop* sont parfaitement lexicalisés depuis plusieurs siècles, tandis que le sémantisme pharmacologique de *liqueur*, qui représente une innovation du 16^e siècle, est encore en cours de lexicalisation.

2.2. Noms de médicaments spécifiques

Le *Livre des propriétés du vinaigre* met en présence six noms de médicaments spécifiques¹⁰. On ne sera pas étonné d'apprendre qu'avec 182 occurrences, *vinaigre* n.m. "liquide qui résulte de la fermentation acétique du vin" se taille la part du lion des mentions. Le seul autre médicament à mériter plus d'une citation — six, pour être précise — compte le

⁴ Il s'y ajoute onze occurrences de *medecine* dans le sens "science médicale".

⁵ En revanche, le texte ne contient pas d'occurrence du lexème *pharmaque* n.m. "médicament" (1560—1845, FEW 8, 366b, PHARMAKON I 1 a).

⁶ TLF ; FEW 6/1, 599b, MĚDĪCINA II 1 a β a'.

⁷ TLF ; FEW 10, 236b, RĚMĚDĪUM I b α.

⁸ TLF ; FEW 19, 170b, ŠARĀB 2.

⁹ FEW 5, 371b, LIQUOR ; TLF ; Ø DMF1 ; Ø Frantext. Huguot donne, sous le sens "liquide, en général", une attestation de *liqueur* chez Lemaire de Belges (datée de 1521) qui aurait pu, à première vue, relever du sens pharmaceutique. Le contexte montre cependant que le sème /pour guérir/ y est absent : *la noble Nymphé [...] fut promptement baignee et estuuee en herbes souef flairans. Puis apres oincte de precieux vnguens et liqueurs odoriferantes : selon la maniere des grands Princesses des marches de par-delà, ses beaux cheveux luy furent tressez à rubens dor traict* (Stecher 1882, 329-330). — Dans le sens étymologique de "substance liquide", *li(c)queur* est attesté depuis *ca* 1160 (TLF ; cf. aussi Bazin-Tacchella 2004, 345 [Chauliac, après 1472 : *liqueur* "liquide résultant de la distillation"]).

¹⁰ Nous nous concentrons sur les désignations des seuls produits, en écartant les noms de plantes médicinales non traitées (*saulge* n.f. "sauge" [D iii r^o]) et les corps que l'on trouve tels quels dans la nature (*aulbin d'œufs* loc.nom.m. "blanc d'œuf" [D i v^o]).

vinaigre parmi ses ingrédients : *oximel* n.m. "préparation pharmaceutique qui se fait avec de l'eau, du miel et du vinaigre". Une seule mention, enfin, des autres substances médicamenteuses : *aloes* n.m. "suc résineux tiré des racines et des feuilles d'une plante grasse exotique et employé surtout comme tonique et purgatif", *eau de miel* loc.nom.f. "hydromel", *eau rose* loc.nom.f. "eau de rose (eau parfumée d'essence de roses)" et *oxyrodin* n.m. "baume à base d'huile et de vinaigre rosat".

Une mise en contexte montrera que l'apparition de ces six noms de médicaments spécifiques obéit à une logique cohérente de l'auteur :

Médicaments entièrement ou partiellement composés de vinaigre :

Et Hippocrates nous a dict, que ledict **oximel** faict cracher & rēd bonne alaine [D vii v°]
& dict audict Libure, qu'en toutes ces maladies chaudes ou froides fault user du **Oxyrodin**, qui est Vinaigre avec la uertu des Roses [C viii v°-D i r°]
Et quand contre les maladies des Genciues lon se ueult ayder du **Vinaigre** : il s'en fault lauer la bouche [...] [D iii v°-D iv r°]

Médicament utilisé conjointement avec le vinaigre :

i'entens que lon mette audict Vinaigre quelque aultre chose conuenable pour ladicte maladie : aussi aux flegmons des yeulx est fort propice, le mettant avec aulbin d'oeufz, & **eau rose**, & aultres medecines appropriées pour ledict flegmon [D i v°]

Médicaments moins efficaces que le vinaigre :

& m'est aduis qu'on le [= le vinaigre] doibt preferer à l'**aloes** [B ii v°]
C'est à dire, mais encores ou tu uoiras abundamment dominer les crudz humeurs, en lieu de l'**eau de Miel**, tu bailleras du Syrop de Vinaigre [B vi v°]

Quatre de ces termes, attestés depuis l'ancien français, sont parfaitement lexicalisés au moment où Cavigioles publie son essai : *aloes* (dp. ca 1170¹¹), *eau rose* (ca 1200—1890¹²), *oximel* (dp. ca 1225¹³) et *vinaigre* (dp. ca 1200¹⁴). Pour un cinquième, Cavigioles permet une postdatation : *eau de miel* (hap. 14^e s. [Moamin : *eve de miel*]¹⁵). Quant à l'hellénisme *oxyrodin* (1549—1868¹⁶), sa première attestation connue remonte seulement à la traduction de la *De chirurgica institutione* de Jean Tagaut (1549), de sorte que notre texte fournit une première attestation (même si l'antédation n'est pas considérable). S'il est peu probable, comme pour *liqueur*, que Cavigioles soit responsable de l'introduction du terme en français¹⁷, son témoignage permet de mieux dater ce néologisme relativement durable du 16^e siècle.

2.3. Noms abstraits désignant le principe actif d'un remède

Le dernier ensemble de substantifs réunit les noms abstraits qui désignent le principe actif d'un médicament (et particulièrement du vinaigre). Il comprend huit parasyonymes : *propriété* n.f. "vertu particulière d'une substance" (unité nettement préférée [51 occurrences]), *vertu* n.f. "principe, pouvoir actif d'une substance médicinale" (16 occurrences), *complexion* n.f. "principe, manière d'agir d'une substance" (12), *faculté* n.f. "aptitude d'une substance à agir d'une certaine manière" (8), *operation* n.f. "effet, fait d'opérer d'un remède" (5), *temperature* n.f. "constitution physique propre à un corps organisé" (5), *effe(c)t* n.m. "action d'une substance médicinale" (4), enfin *condition* n.f. "qualité, vertu, nature" (1).

¹¹ TL ; FEW 24, 345b, ALOE 2 ; DMF1 ; Huguet ; TLF s.v. *aloès*¹.

¹² FEW 10, 477a, RÖSA I 1 a ; DMF1 ; Huguet s.v. *eau* ; TLF s.v. *rose*.

¹³ Gautier de Coincy (*obsimiax*), TLF s.v. *oxymel* ; ca 1268 (Brunet Latin) ; ms. av. 1339 (Jourdain de Redinges, *Le livre Ypocras*, ms. Nal 693, f° 173r, comm. pers. Isabelle Vedrenne-Fajolles) ; ca 1450/1500 (Bernard de Gordon), DMF1 ; Huguet ; FEW 7, 452a, OXYS 1 a.

¹⁴ FEW 14, 481a, VINUM I et note 19 ; DMF1 ; TLF.

¹⁵ Tjerneld 1945, 200 = TL s.v. *miel* ; FEW 6/1, 648b, MËL I ; Ø Gdf ; Ø DMF1 ; Ø TLF.

¹⁶ 1549 (*oxirhodinon*), Gdf ; FEW 7, 452a, OXYS 1 b ; Huguet s.v. *oxyrrhodinum* ; Ø DMF1 ; cf. TLF s.v. *ox(y)-*¹ ('vieux').

¹⁷ L'hypothèse d'un emprunt à l'italien semble exclu, it. *ossirrodino* "id." n'étant attesté que depuis 1583 (GDLI ; Ø DELI²).

Le relevé ci-dessous montre ces huit lexèmes en contexte :

1. Et ce fait par trois **complexions** qu'il a en luy. Premièrement qu'il est froid : & toutes choses froides desalterent. La seconde est, qu'il est accide, que lon appelle en Francoys aigre : & toutes choses aigres, aussi desalterent. La tierce est, que communement on le baille avec ung peu de sucre & d'eau [B viii r^o]
2. A cause que ces liqueurs qui ressemblent le Vinaigre n'ont l'efficace, les **conditions**, & les proprietez telles que le Vinaigre [A ii v^o]
3. Hippocrates, Dioscorides, et Galen : qui sur tous aultres ont l'excellent renom en la science de medecine, & plus parfaitement traicté des **effectz** du Vinaigre [A vi v^o-A vii r^o]
4. Mais il a tant d'aultres **facultez**, ou soit vertuz, qui passent celle, qui sont apertion, incision, et abstersion [D vi v^o]
uons ne trouuez simple où il y aye tant de qualitez diuerses comme au Vinaigre, dont uient que les
5. **operations** sont aussi cōtraires en luy, tout seul il guerist le chauld & froid [C i v^o]
6. La meilleure **proprietez** que le Vinaigre aye, C'est qu'il garde toutes choses de putrefaction, ou soyt pourriture : qui est une excellente **proprietez** qu'il a sur toutes les aultres. [B ii v^o]
7. le Vinaigre, oultre sa **tēperature** premiere naturelle, en a beaucoup d'autres particulieres secondes : qui sont, qu'il trenche, decoupe, & met à petitz lopins les humeurs gluantes, grosses & difficiles à departir [B i r^o-B ii v^o]
8. Car le uin n'a **uertu** que le Vinaigre n'aye, & oultre trop plus que le uin, comme ie diray cy apres [A vi r^o]

L'usage de ces huit unités lexicales n'est pas régi par des critères stricts ; elles semblent fonctionner plus ou moins en variation libre. Plusieurs d'entre elles s'insèrent dans des binômes (para-)synonymiques à géométrie variable :

1. l'efficace, **les conditions, & les proprietez** [A ii v^o]
2. toutes ses **cōplexions & proprietez** [B iii v^o]
3. les **proprietez & uertuz** [B i r^o]
4. entre aultres **uertuz & proprietez** [B vi r^o]
5. lon y trouue de grandes **uertuz & operations** [A vii v^o]

Quelle est, parmi ces huit parasynonymes, la part attribuable à la créativité lexicale de la Renaissance ? Deux items remontent à l'ancien français : *vertu* (dp. début 12^e s.¹⁸) et *complexion* (fin 12^e s. [*Roman des romans*]¹⁹ ; ca 1265 [Brunetto Latini]²⁰ ; ca 1400 [Evrart de Conty]²¹). Ce dernier, très peu attesté, semble en perte de vitesse au 16^e siècle, car Cavigioles en fournit le dernier témoignage connu. Le moyen français est responsable de deux autres lexèmes : *condition* (1426 [La Haye] ; 1538—1616²²) et *effe(c)t* (ca 1450/1500 [Bernard de Gordon]²³), que Cavigioles permet de même de postdater. Restent quatre lexèmes créés durant la première moitié du 16^e siècle. Pour ce qui est du premier, le dérivé néologique *temperature* (Estienne 1538—Bossuet [dans le sens originel]²⁴), son inclusion dans le *Dictionarium Latinogallicum* d'Estienne inciterait à en situer la lexicalisation peu avant la rédaction du traité de Cavigioles. Néanmoins, selon le sentiment linguistique de notre auteur, *temperature* n'est pas encore complètement intégré au lexique, car, sur cinq mentions, il l'assortit par trois fois d'une paraphrase explicative comportant le parasynonyme plus ancien *complexion* :

¹⁸ Möhren 1986, 339, note 24 ; FEW 14, 518b, VIRTUS I 1 b 0 ; DMF1 ; Huguet ; TLF.

¹⁹ Tanquerey 1922, 175 (attestation aimablement transmise par Frankwalt Möhren).

²⁰ Si l'on accepte de rattacher ici cette attestation, que von Wartburg in FEW 2, 984a, COMPLEXIO 1 b définit par "chacune des 4 grandes divisions qui servent de classement dans l'étude de la nature, au moyen âge (chaud, froid, sec, humide)". Pour ce qui est de mfr. *complexion* n.f. "manière d'agir" (Des Périers, FEW 2, 983b, COMPLEXIO 1 a), son sémantisme est plus précisément "allure, manière de faire (d'une personne)", cf. Frank/Chenevière 1888, 213.

²¹ DMF1 ; Ø Gdf ; Ø Huguet ; Ø TLF.

²² DMF1 ; FEW 2, 1020a, CONDICIO I 3 b ; Huguet ; Ø TLF.

²³ DMF1 ; Ø FEW 3, 205b, EFFECTUS ; Ø TL ; Ø Gdf ; Ø Huguet ; Ø TLF.

²⁴ Est 1538—Widerh 1675 ; FEW 13/1, 175b, TĒMPĒRARE II 1 ; TLF ; Ø DMF1 ; Ø Huguet.

1. **temperatures**, ou soyt **complexions** [B i r^o];
2. **temperature**, ou soit **complexion** [C vii r^o];
3. **temperature**, ou soyt **complexion** [C viii v^o].

Pour ce qui est du sens pharmaceutique de *propriété*, que le lecteur découvre dès le titre du traité, il semble remonter au début du 16^e siècle. La première attestation à laquelle nous ayons pu accéder — à travers le catalogue de la BnF — se trouve en effet dans le titre d'une édition enrichie, datée de 1507, de la traduction de Jean Corbichon du *De proprietatibus rerum* de Barthélémy l'Anglais : *Le propriétaire des choses tres utile et proffitable aux corps humains : avec aucunes additions nouvellement adjoutees. Cest assavoir. Les vertus et proprietez des eaues artificielles & des herbes*²⁵.

Deux unités, enfin, représentent des néologismes sémantiques pour lesquels, dans l'état actuel de nos connaissances, le *Livre des propriétés du vinaigre* fournit la première attestation absolue : *faculté* (attesté dp. 1552 [Rabelais^{26,27}]) et *operation* (attesté de 1566 à 1798²⁸). La conscience néologique semble particulièrement aiguë dans le cas de *faculté*, car dans la moitié des cas (quatre sur huit), Cavioles fait suivre le terme d'une paraphrase explicative comportant le parasyonyme parfaitement lexicalisé *vertu* :

1. **facultez** (qu'appellons en uulgaire **uertuz**) [A iv r^o]
2. sont [...] tant de **facultez** ou sont **uertuz** moult excellantes [B ii r^o]
3. tant d'aultres **facultez**, ou soit **uertuz** [D vi v^o]
4. les **facultez**, ou soit **uertuz** [E ii r^o]

Ces évolutions sémantiques sont donc clairement attribuables sinon à Cavioles même — qui véhicule très probablement un vocabulaire appris dans l'entourage de François de la Trémouille —, du moins au français de la première moitié du 16^e siècle.

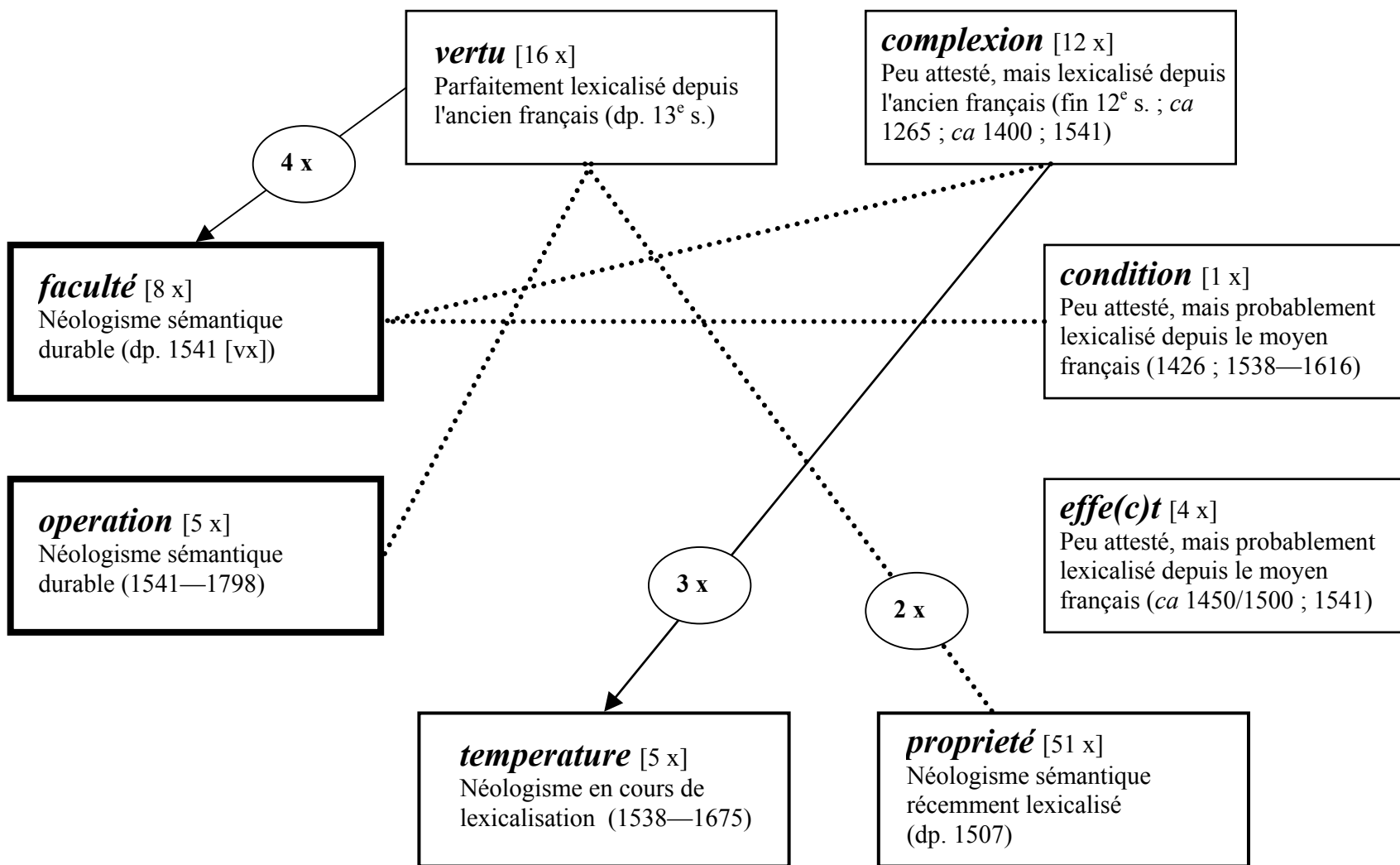
Le graphique de la page suivante résume les résultats du paragraphe 2.3.

²⁵ Barthélémy l'Anglais 1507 ; 1603 (Olivier de Serres), Frantext ; TLF ; Ø FEW 9, 459b, PROPRIUS 2 b ; Ø DMF1 ; Ø Huguet.

²⁶ «Vous item n'estez jeunes, qui est qualité competente pour en vin, non en vain, ains plus que physicalement philosopher et desormais estre du conseil Bacchique, pour en lopinant opiner des substance, couleur, odeur, excellence, eminence, propriété, **faculté**, vertus, effect et dignité du benoist et desiré piot.»

²⁷ Frantext ; aujourd'hui vieilli, TLF ; Ø FEW 3, 364a, FACULTAS ; Ø Gdf ; Ø DMF1 ; Ø Huguet.

²⁸ Huguet ; FEW 7, 367a, ÕPÈRARI II 1 ; Ø DMF1 ; Ø TLF. Cf. les deux précurseurs sémantiques suivants : *faire operation* loc.verb. "agir (sujet : *desir et desesperacion*)" (ca 1370 [ms 15^e s.], TL) et *operation* n.f. "fonction (d'un organe)" (Chauliac [ca 1435/1470], Tittel 2004, 365).



X Y : X et Y fonctionnent à l'intérieur d'un binôme synonymique

X → Y : X intervient dans une paraphrase explicative définissant Y

2.4. Adjectifs désignant des qualités thérapeutiques

Cavigioles utilise six adjectifs qualificatifs pour décrire les qualités thérapeutiques du vinaigre en tant que substance médicamenteuse : *abstersif* "propre à nettoyer" (1 occurrence), *aperitif* "qui facilite les sécrétions de l'appareil digestif" (3 occurrences), *incisif* "propre à dissoudre les humeurs" (1 occurrence), *repercussif* "qui fait refluer les humeurs vers l'intérieur du corps, astringent" (1 occurrence), *restraintif* "astringent" (5 occurrences) et *stiptique* "qui possède des propriétés astringentes et hémostatiques" (4 occurrences).

À l'exception de *repercussif*, ces adjectifs apparaissent chacun au moins une fois en cooccurrence avec un autre de la même sous-classe :

1. quant l'on ouure lesdictes ueines, mesmement par ces syropz de Vinaigre, qui ont facultez **aperitiues, incisiues, & abstersiues**, qui se trouent toutes au Vinaigre, lon fait couller lesdictes humeurs, par les intestins, ou par l'urine [D vi r^o]
2. Et ueu que tous noz anciēns, luy baillent une faculte **repercussiue**, c'estoit au contraire d'atirer par dehors [...] [E iv r^o]
3. Et par consequent **stiptique**, ou soit **restraintiue**, laquelle proprieté ont communement tous simples, de celle temperature, ou soit complexion terrestre [C vii r^o]

Il s'agit là sans exception de formations remontant aux 13^e/14^e siècles : *stiptique* est attesté depuis *ca* 1265 (Brunet Latin²⁹), *aperitif* depuis *Le livre des simples medecines* (daté du 13^e siècle)³⁰, *abstersif*, *incisif* et *repercussif* apparaissent pour la première fois en 1314 chez Henri de Mondeville³¹, tandis que le parasynonyme de ce dernier *restraintif* est attesté de 1385 (*Inventaire ducs de Bourgogne*) à 1628³².

2.5. Verbes désignant les modes d'administration

En dernier lieu, nous porterons notre attention sur les verbes que Cavigioles emploie pour décrire les différents modes d'administration du remède-miracle que constitue pour lui le vinaigre. On en dénombre neuf (dont un qui présente deux constructions) : *applicquer* v.tr.dir. "apposer, mettre, appliquer (un médicament)" (10 occurrences), *boire* v.tr.dir. "avalé (un liquide)" (9 occurrences), *distiller* v.tr.dir. "faire couler goutte à goutte" (1 occurrence), *epitimer* v.tr.dir. "couvrir d'un épithème (cataplasme)" (1 occurrence), *estuuer* v.tr.dir. "appliquer en lavage (une substance médicale)" (2 occurrences) et *estuuer (de)* v.tr.2 "laver, bassiner (une plaie) (de)" (2 occurrences), *frot(t)er (avec)* v.tr.dir. "enduire, imprégner par frottement" (2 occurrences), *gargari^z/ser (de)* v.tr.indir. "prendre (un médicament) en gargarisme" (5 occurrences), *laver [de]* v.tr.dir./v.tr.2 "nettoyer (une partie du corps) avec (un liquide)" (7 occurrences), enfin *revomyr* v.tr.dir. "vomir ce qui a été avalé" (1 occurrence)³³.

Le relevé ci-dessous montre ces verbes en contexte :

1. Et outre quant il y a une playe rendant le sang par inflammation, trempez une esponge, ou de la layne à tout le suif, dedans le Vinaigre, & **l'appliquez** sur le lieu, il arrestera le sang [A vi v^o]
2. parquoy fault conclure, que le Vinaigre est singulierement bon en la peste, pour la curer, mesment quand les malades ont un mal de coeur desesperé, à ceste heure la **boire** du Vinaigre & le reuomyr souuent, comme lon fait aux uenins, croyez que c'est une chose moult bonne [C ii v^o]
3. Et aussi quand on a quelques uers aux aureilles, en **distillant** dudict Vinaigre dedans, on les fait mourir [D ii r^o]
4. Et si uous en uoulez ueoir l'experience comme i'ay fait beaucoup de foys, si une personne est esuanouye, uous l'esueillerez trop plus tost avec le Vinaigre qu'avec le uin. En luy lauuant les temples,

²⁹ FEW 12, 324a, STYPTICUS 2 ; TLF s.v. *styptique*.

³⁰ FEW 25, 5b, APERIRE II 2 ; TLF ('vieux').

³¹ FEW 24, 57a, ABSTERGERE 2 et TLF ; Möhren in DEAF I 165, FEW 4, 625b, INCISUS II 1 et TLF ('vieux') ; TLF et FEW 10, 265b, REPERCUTERE 2.

³² FEW 10, 325b, RESTRINGERE 2 b α ; Ø TLF.

³³ Le simple **vomⁱr* n'apparaît pas chez Cavigioles.

& soubz le nez, en mettant ung peu en la bouche, en **epitimant** le coeur, lauant les bras, & la sole des piedz. [B iv r^o-v^o]

5.1. Et quand les bestes, qui iectent uenin chauld, ont mordu quelqu'ung **le** [= le vinaigre] fault ainsi **estuer** sur la morsure tout froid. [C i v^o]

5.2. comme faire chauffer ledict Vinaigre, & l'imbiber en une esponge, ou aultre chose, & **en estuer** longuement ladict morsure. [C i v^o]

6. Et pour les douleurs qui uiennent aux Dentz, tant à cause d'iceulx, qu'à cause du nerf, qui est leur racine, est bon se lauer fort les Dentz, et **frotter** les Genciues avec iceluy : si la maladie est chaulde, qu'il soit froid, & si elle est froide, fault que le Vinaigre soit chauld. [D iv r^o]

7. Et pour la curer fault, scelon Dioscorides, au lieu sus alegué, **gargarizer** souuënt de Vinaigre [D v r^o]

8. uous l'esueillerez trop plus tost avec le Vinaigre qu'avec le uin. En luy **lauant** les temples, & soubz le nez, en mettant ung peu en la bouche, en epitimât le cœur, **lauant** les bras, & la sole des piedz [B iii v^o]

9. parquoy fault conclure, que le Vinaigre est singulierement bon en la peste, pour la curer, mesment quand les malades ont un mal de coeur desesperé, à ceste heure la boire du Vinaigre & le **reuomyr** souuent, comme lon faict aux uenins, croyez que c'est une chose moult bonne [C ii v^o]

Comme les autres sous-catégories lexicales étudiées, la majorité des «verbes d'administration» employés par Cavigioles sont parfaitement lexicalisés au milieu du 16^e siècle, qu'ils appartiennent au fonds héréditaire du lexique — *boire* (dp. 10^e siècle³⁴), *frotter* (avec) (dp. ca 1205/1250 [Renart]³⁵) et *laver* (dp. fin 10^e siècle³⁶) — ou qu'ils aient été créés (*epitimer* : 2^e moitié 14^e siècle [Brun de Longborg]—Cotgrave 1611³⁷) ou empruntés (*applicquer* : dp. 1314 dans le sens médical [Henri de Mondeville]³⁸ et *distiller* : de ca 1362/1365 [Saint-Gille] à 1558 [Nicolas Denisot]³⁹) au Moyen Âge. En ce qui concerne ce dernier verbe, son acception pharmaceutique est nettement en perte de vitesse au milieu du 16^e siècle, et il va finir par tomber dans l'escarcelle du vocabulaire de la chimie : *distiller* "opérer une distillation (séparer par la chaleur les principes fixes et les principes volatiles d'une substance composée)" (dp. ca 1516, TLF).

Le verbe *estuer*, que Cavigioles emploie avec deux constructions, selon que l'action porte sur le médicament ("appliquer en lavage") ou sur la plaie à traiter ("laver"), représente une innovation sémantique contemporaine de Cavigioles, à partir de *estuer* "faire prendre un bain" (dp. ca 1181/1190 [Perceval]⁴⁰). Tandis que *estuer* (de) v.tr.2 "laver, bassiner (une plaie) (de)" (dp. 1534 [Rabelais]⁴¹) est un néologisme sémantique durable en cours de lexicalisation, *estuer* v.tr.dir. "appliquer en lavage (une substance médicale)" se présente comme une idiosyncrasie syntaxique de l'auteur⁴². Dans le cas de *gargarizer* (de) v.tr.indir.

³⁴ TLF ; FEW 1, 348a, BĪBERE I.

³⁵ TLF ; FEW 3, 786a, FRĪCTARE II 1 a.

³⁶ FEW 5, 213a, LAVARE I ; TLF.

³⁷ Gdf ; 1426 (*epitimer*, *epytimer*) ; 1478 (*epithimer*) ; DMF1 ; Gerner/Martin 2005, 359 ; FEW 3, 232b, EPITHEMA ; Huguet ; Ø TLF.

³⁸ FEW 25, 38a, APPLICARE II 1 ; TLF.

³⁹ DMF1 ; FEW 3, 55b, DISTILLARE 2 ; Gdf (1541, Herberay) ; Duché-Gavet 1998, 382. — Le TLF propose une attestation encore antérieure du verbe *distiller* dans ce sémantisme : «XIII^e s. "faire tomber goutte à goutte" (*Psaut.* ds GDF. *Suppl.* d'apr. DG). En réalité, DG indique toutefois : «XIII^e s. Rosee distillant dessus la terre, *Psaut.* dans GODEF. *Suppl.*», contexte qui paraît bien maigre pour postuler une interprétation factitive du passage. En tout état de cause, GdfC ne donne pas cette citation.

⁴⁰ Plus précisément : ca 1181/1190 [Perceval], TLF s.v. *étuver* ; 1396, DMF1 ; 15^e s.—1584, FEW 13/2, 457b ; Huguet ; cf. aussi Bazin-Tacchella 2004, 240.

⁴¹ FEW 13/2, 457b, TYPHEIN I 2 ; Ø Huguet ; TLF s.v. *étuver* (construction : avec).

⁴² Ø Gdf ; Ø DMF1 ; Ø Huguet ; Ø FEW 13/2, 457b ; Ø TLF s.v. *étuver*.

"prendre (un médicament) en gargarisme" (1545/1590 [Paré]⁴³), on a affaire à un néologisme syntaxique rare pour lequel notre texte fournit la première attestation.

En français moderne et contemporain, le verbe *revomir* présente non seulement le sens itératif "vomir à nouveau", mais aussi le sens annulatif "vomir ce qui a été avalé (antonyme : *avaler*)". Il fait ainsi partie d'une série de verbes préfixés en *re-* dont la particularité consiste, selon l'analyse de Denis Apothéloz, dans le fait que leur préfixe ne fait que sanctionner un composant de sens (ici le sème /retour/) déjà présent dans la base (*vomir* "rejeter ce qui a été avalé")⁴⁴. Le verbe remonte justement à l'époque cavigiolienne : *revomir* "vomir de nouveau" (dp. 1538 [Estienne]⁴⁵). Pour ce qui est du sémantisme "vomir ce qui a été avalé" actualisé dans le *Livre des propriétés*, la lexicographie historique ne l'atteste que depuis 1662⁴⁶, si bien que nous sommes en présence d'une antédation de plus d'un siècle⁴⁷. Comme toutefois cette néologie sémantique n'est sûrement pas attribuable à Cavigioles⁴⁸, on peut probablement assigner la création du dérivé *revomir*, dans ses deux sémantismes, à la première moitié du 16^e siècle.

Une dernière voie d'administration du vinaigre décrite par Cavigioles permet de toucher du doigt le stade, non moins intéressant, qui précède la lexicalisation. Il s'agit de la paraphrase *prendre la fumée de N par un entonnoir* "inhaler" :

quand lon oyt dur, ou que lon sent en ses aureilles comme un son, ou de petitz cifletz, qu'en le [= le vinaigre] faisant bouillir, & **par ung entonnouer en prendre la fumée**, il guerist desdictes maladies. [D ii r^o]

Le français ne ressentira le besoin de lexicaliser cette réalité que 250 ans plus tard : *inhaler* v.tr. "absorber par les voies respiratoires à des fins thérapeutiques" (dp. 1791)⁴⁹.

3. Évaluation synthétique

Au terme d'une étude ciblée, l'intérêt du *Livre des propriétés du vinaigre* pour la protohistoire du vocabulaire pharmaceutique français apparaît assez limité. En effet, notre texte ne fournit que sept premières attestations : deux néologismes syntaxiques sans (grand) lendemain (*estuver* v.tr.dir. et *gargariser de*, cf. 2.5.), quatre innovations sémantiques durables (*liqueur*, cf. 2.1. ; *faculté* et *opération*, cf. 2.3. ; *revomir*, cf. 2.5.), enfin un néologisme lexical qui se maintiendra jusqu'au 19^e siècle : *oxyrodin* (cf. 2.2.). Seul représentant de la néologie de forme, *oxyrodin* (*en toutes ces maladies chaudes ou froides fault user du Oxyrodin, qui est Vinaigre avec la uertu des Roses*) bénéficie de trois marques métalinguistiques qui attirent conjointement l'attention sur son caractère non intégré à la langue : la glose explicative *qui est Vinaigre avec la uertu des Roses* comme marquage discursif, la majuscule <O> comme marquage typographique (même si les majuscules

⁴³ Gdf (Ø DEAF ; Ø DMF1 ; Ø FEW 4, 60b, GARG- II 1 ; Ø TLF). Cf. 「gargariser」 v.tr.dir. "prendre en gargarisme" (13^e s.—1694 ; Möhren in DEAF G 253 ; FEW 4, 60b, GARG- II 1 ; cf. aussi Bazin-Tacchella 2004, 267).

⁴⁴ Cf. Apothéloz 2005 (58 et *passim*), qui décrit ce phénomène sous le nom de morphémisation.

⁴⁵ FEW 14, 629a, VÔMÈRE I ; Gdf ; Ø TL ; Ø DMF1 ; Ø Huguet ; Ø TLF.

⁴⁶ FEW 14, 629a, VÔMÈRE I ; TLF s.v. *re-, ré, r-* ["rejeter avec dégoût"] ; Ø TL ; Ø Gdf ; Ø DMF1 ; Ø Huguet.

⁴⁷ Cf. aussi *revomir* v.tr. "rejeter (des ondes) [de la mer pendant un orage]" (1213 ; ca 1300 ; FEW 14, 629a, VÔMÈRE I), sens figuré qui pourrait se rattacher tant au sens itératif qu'au sens annulatif.

⁴⁸ Il n'est pas nécessaire de postuler un calque d'it. *rivomitare* "céder, restituer" (dp. av. 1552, GDLI ; Ø DELI² ; sens figuré qui présuppose le sens propre "vomir ce qui a été avalé") : le sens annulatif de *revomir* est prévisible à partir des structures propres du français.

⁴⁹ FEW 4, 692b, INHALARE 2 ; TLF (en tenant compte de l'antédation indirecte fournie par l'adjectif *inhalant* "destiné à l'absorption des liquides").

remplissent aussi d'autres fonctions dans le texte⁵⁰) et un coup de glotte à connotation autonymique (*du Oxyrodin*) comme marque phonosyntactique⁵¹.

Les premières attestations ne sont toutefois pas les seules intéressantes pour l'étude de la constitution d'un lexique scientifique ou technique : la diffusion d'un vocabulaire néologique mérite, de la part du lexicologue diachronicien, une attention non moindre que sa création. Le *Livre des propriétés du vinaigre* représente ainsi un témoignage précieux de la lexicalisation en cours de quatre termes techniques dont la création, dans l'état actuel de nos connaissances, le précède de peu, voire de très peu : trois innovations sémantiques — *estuver de* (dp. 1534, cf. 2.5.), *liqueur* (dp. 1521, cf. 2.1.) et *propriété* (dp. 1507, cf. 2.3.) — et un néologisme lexical : *température* (dp. 1538 ; avec marquage par une paraphrase explicative chez Cavigioles, cf. 2.3.).

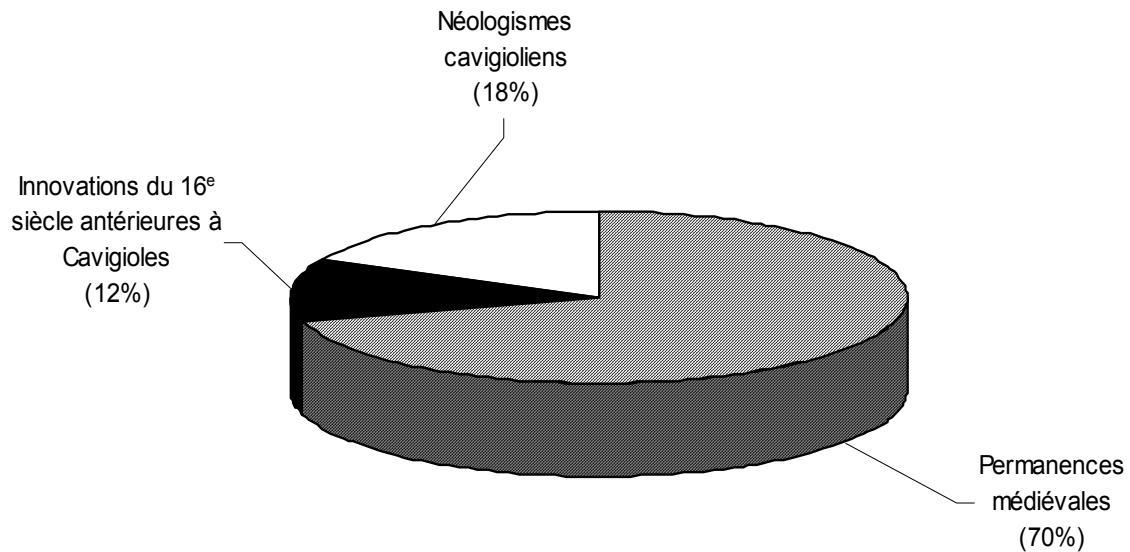
Il n'empêche que, même en tenant compte de ces apports secondaires, le tableau d'ensemble qui se dégage de l'étude du lexique pharmaceutique cavigiolien n'a rien de comparable, bien évidemment, avec la pépinière de néologismes botaniques que nous avons par exemple pu mettre en évidence pour la *Flore française* de Lamarck (cf. Büchi 1994). L'intérêt du *Livre des propriétés du vinaigre* réside, tout au contraire, dans le témoignage qu'il nous offre des habitudes linguistiques d'un médecin généraliste appartenant à la classe moyenne de sa spécialité : même dans un domaine technique ou savant, la moyenne mérite autant notre intérêt que la pointe avancée.

Et le constat qui s'impose, au terme de cette analyse du vocabulaire pharmacologique qu'emploie un médecin en 1541 dans sa production écrite, est celui d'une très large continuité avec les dénominations médiévales : 24 unités lexicales sur les 34 termes retenus⁵² (donc près des trois quarts) ne doivent rien à la Renaissance, mais remontent clairement au Moyen Âge. Le schéma ci-dessous illustre ces proportions :

⁵⁰ Cavigioles emploie les majuscules pour toutes sortes de mises en valeur : *noz anciens Philosophes & Medecins* [A ii r°], *nostre excelse Empereur & Treschrestien Roy* [A ii r°], *Vinaigre* (cf. ci-dessous), mais aussi pour des noms d'aliments comme *Byere, Seruoise, Cormes, Cystre, Orenge, Citron, Lymons, Fignes, Grenades* [tous A iii r°].

⁵¹ Cf. Rey-Debove 1978, 65 : «La tendance, dans ce cas, est de traiter la séquence autonome commençant par une voyelle (phonique), comme si elle commençait par une consonne : /Le ou a été remplacé par et/ (et non pas, */ou)».

⁵² En comptant *estuver* v.tr.dir. "appliquer en lavage (une substance médicale)" (2 occurrences) et *estuver (de)* v.tr.2 "laver, bassiner (une plaie) (de)" comme deux unités lexicales distinctes.



Pour ce qui est d'éventuels italianismes, nous n'en avons pas relevé (cf. en particulier les notes 17 et 47), en dépit de l'avertissement de Cavigioles :

& si en icelle [= dans cette œuvre] y trouvez aulcūns endroitz en langaige & theoricque moins aornez qu'il n'est conuenable, il uous plaira accepter, pour mon excuse, l'obeissance à mondict seigneur par moy deue, & la **langue maternelle Italliēne** [A ii v^o]

4. Ouverture à d'autres vocabulaires scientifiques

Ces résultats ne concernent, cela va de soi, que le domaine étroit du vocabulaire pharmacologique. Ils s'appuient sur l'analyse de moins de 3% des 1.182 unités lexicales que totalise le texte de Cavigioles⁵³. Dès lors, il peut être tentant d'essayer de tirer parti du *Livre des propriétés du vinaigre* pour l'histoire d'autres vocabulaires scientifiques et techniques. Un rapide sondage établit ainsi sa pertinence au moins pour le domaine médical, que nous avons choisi d'écarter de notre étude pour des raisons de cohérence interne — en dépit des rapports indéniables qui lient la pharmacologie à la médecine⁵⁴ —, de même que pour le domaine viticole.

Cavigioles fournit ainsi, par exemple, une nouvelle première attestation, en mention, de la forme moderne du composé «*mal de saint Jean*» (attesté dp. 1611 [le type «*mal saint Jean*» remontant au 13^e siècle]⁵⁵): *l'épilepsie, qu'en Latin appellons morbus comitialis, & en Francoys le mal de Saint Iehan* [D iiiii v^o]. On relève aussi chez Cavigioles une occurrence

⁵³ Nous avons obtenu ce résultat en purgeant d'abord la liste des items de la concordance électronique (cf. note 1) des noms propres, des séquences en latin et des unités grammaticales et en lemmatisant ensuite les unités lexicales (par exemple *use, usé, user, usera, useroit, usoient, usoit, usons* et *usoyent* ont été ramenés au lexème *user*).

⁵⁴ Le texte de Cavigioles contient aussi, à côté des 182 occurrences de *vinaigre* "liquide qui résulte de la fermentation acétique du vin", quatre mentions de *vinaigre* "liquide qui résulte de la fermentation acétique d'un autre liquide que le vin". FEW 14, 481a, *VĪNUM* I (cf. TLF ; Ø Gdf ; Ø DMF1 ; Ø Huguet) date ce dernier sens de 1570, ce qui pourrait faire penser que le *Livre des propriétés du vinaigre* apporte une antédation. Or TL s.v. *vinaigre* définit "vinaigre (de vin ou de fruits)" pour la période de l'ancien français, et même si aucune des attestations fournies ne présente clairement le sens "vinaigre de fruits", le sémantisme retenu par le lexicographe (Hans Helmut Christmann ?) mérite certainement notre confiance. Cf. aussi cette attestation tirée des Crieries de Paris : *Vinaigre qui est bons et biaux ! Vinaigre de moustarde i a !* [contexte énigmatique : c'est le vinaigre qui entre dans la composition de la moutarde et non l'inverse] (fin 13^e s., Barbazan/Méon 1808, 2, 279 = TL).

⁵⁵ FEW 5, 48a, *JOHANNES* I 1 c β ; Ø TL ; Ø Gdf ; Ø DMF1 ; Ø Huguet ; Ø TLF.

isolée d'un autre composé du même paradigme formel : *mal de costé* loc.nom.m. "pleurésie", que la lexicographie historique assigne à tort au seul occitan⁵⁶ : *la pleuritis, ou soyt pleuresis, ou soyt mal de costé* [D v v°].

Pour ce qui est du vocabulaire viticole⁵⁷, notre texte apporte une antédation pour *râpe* n.f. "marc de raisin (ensemble formé par la rafle et les peaux et pépins du raisin, résidus du pressurage)" (attesté dp. 1677)⁵⁸ :

uous diray premieremēt qui sont les choses, que i'entends n'estre Vinaigre, & sont neantmoins liqueurs qui le ressemblent, Cōme Verdiust aigry, aussi de l'eaue agrie dedans la raspe [A iii r°].

On peut conclure de ce rapide survol que le *Livre des propriétés du vinaigre* réserve probablement aux lexicologues diachroniciens une assez grande marge de découverte dans le domaine du vocabulaire scientifique autre que pharmaceutique.

5. À l'intention du lexicographe pressé : relevé des nouvelles premières attestations

Selon la célèbre formule de Frankwalt Möhren⁵⁹, nous proposons ci-dessous un relevé des apports à la lexicographie historique directement exploitables qui se dégagent de notre étude :

- complexion* n.f. "principe, manière d'agir d'une substance" (postdater en 1541 [DMF1 : ca 1400] ; cf. ci-dessus 2.3.)
- distiller* v.tr.dir. "faire couler goutte à goutte" (postdater en 1558 [Gdf : 1541] ; cf. ci-dessus 2.5. et note 38)
- estuver* v.tr.dir. "appliquer en lavage (une substance médicale)" (1541 [à ajouter FEW 13/2, 457b, TYPHEIN] ; cf. ci-dessus 2.5.)
- faculté* n.f. "aptitude d'une substance à agir d'une certaine manière" (1541 [à ajouter FEW 3, 364a, FACULTAS] ; cf. ci-dessus 2.3.)
- gargariser (de)* v.tr.indir. "prendre (un médicament) en gargarisme" (antédater en 1541 [Gdf : 1545/1590] ; cf. ci-dessus 2.5.)
- liqueur* n.f. "solution employée en pharmacie" (antédater en 1541 [TLF : 1635] ; cf. ci-dessus 2.1.)
- mal de costé* loc.nom.m. "pleurésie" (1541 [à ajouter FEW 2, 1251a, CÖSTA I 2 a] ; cf. ci-dessus 4.)
- mal de saint Jean* loc.nom.m. "épilepsie" (antédater en 1541 [FEW 5, 48a, JOHANNES I 1 c β : 1611] ; cf. ci-dessus 4.)
- opération* n.f. "effet, fait d'opérer d'un remède" (antédater en 1541 [Huguet : 1566] ; cf. ci-dessus 2.3.)
- oxyrodin* n.m. "baume à base d'huile et de vinaigre rosat" (antédater en 1541 [Gdf : 1549] ; cf. ci-dessus 2.2.)
- propriété* n.f. "vertu particulière d'une substance" (antédater en 1507 [Frantext : 1603] ; cf. ci-dessus 2.3.)

⁵⁶ Ø TL ; Ø Gdf ; Ø DMF1 ; Ø Huguet ; Ø FEW 2, 1251a, CÖSTA I 2 a (mais type attesté dans certains parlers occitans) ; Ø TLF.

⁵⁷ Cf. la contribution de Françoise Henry à ce volume.

⁵⁸ FEW 16, 671a, RASPÔN 2 a ; Gdf ; TLF ; Ø TL ; Ø DMF1 ; Ø Huguet. — Gdf 10, 485 a tort de classer *rape* dans *Tant as mangiet com peus de soris et de rates, Et tant de le composte de presure et de rapés* (Aiol [2^e moitié 12^e s.]) sous *raspe* "rafle ; grappe de raisin dont les grains sont enlevés ; marc du raisin", car le contexte oriente clairement vers la désignation d'un aliment solide prisé ; TL définit par "grappe de raisin" et Gdf 6, 597 par "râpüre de fromage". — Comme l'a montré Willy Stumpf, afr. *raspe* n.f. "marc de raisin" (1202), cité sans références par FEW 16, 671a, est un mirage lexicographique reposant soit sur mlt. *raspa* n.f. "grappe" (1202, DC [langue et sémantisme différents]), soit sur **rape* (mélecture pour *nap[p]e*) (1202, document concernant le péage de Bapaume [lexème différent]), cf. Stumpf in T.L.F./Groupe d'étymologie et d'histoire 1986, 229-230. — Mfr. *raspe* n.f. "marc de raisin" (FEW 16, 671a ; TLF) doit être écarté aussi : le contexte (*Item, que tout miel, craisses, wedes ou autres mercandises quelconques, exepté vins ou rapés, venans ou estans amenés en le ville ou eschievinage de Douay* [Espinass 1913, 4, 474]) indique que le terme désigne une denrée dont il est fait commerce, de sorte qu'il convient de lire *rapés* et de rattacher le terme à *râpé* n.m. "boisson faite à base de râpe ou de grappes de raisin frais macérées dans l'eau" (dp. ca 1200, FEW 16, 671a). — Il s'ensuit qu'en dehors de Cavignoles, la première attestation connue de *râpe* n.f. "marc de raisin" date seulement de 1677 (FEW 16, 671a).

⁵⁹ Möhren 1986, X.

râpe n.f. "marc de raisin" (rétrodater en 1541 [FEW : 1202] ; cf. ci-dessus 4)
revomir v.tr. "vomir ce qui a été avalé" (antédater en 1541 [FEW 14, 629a, VÖMÈRE I : 1662] ; cf. ci-dessus 2.5.)

6. Références bibliographiques

- Apothéloz (Denis), 2005. "RE- et les différentes manifestations de l'itérativité", *Pratiques* 125/126, 48-71.
- Barbazan (Étienne)/Méon (Dominique-Martin), 1808. *Fabliaux et contes des poètes français des XI, XII, XIII, XIV et XV^e siècles, tirés des meilleurs auteurs*, 4 vol., Paris, Warée.
- Barthélémy l'Anglais, 1507 [1372 (titre différent)]. *Le propriétaire des choses tres utile et profitable aux corps humains : avec aucunes additions nouvellement adjoutees. Cest assavoir. Les vertus et proprietes des eaues artificielles & des herbes [...]*, traduit du latin (*De proprietatibus rerum* [avant 1272]) par Jean Corbichon, Rouen, Atelier du bandeau au lion couronné.
- Bazin-Tacchella (Sylvie), 2004. *La Traduction française du XV^e siècle de la Chirurgia Magna de Guy de Chauliac. Chapitre Singulier, traités 1 à 3. Édition critique du manuscrit Paris, BNF, fr. 24249 avec les variantes des autres manuscrits français, introduction et glossaire*, Habilitation à Diriger les Recherches, Université de Paris-Sorbonne.
- Bouillet (Marie-Nicolas), 1893³⁰ [1842¹]. *Dictionnaire universel d'histoire et de géographie*, Paris, Hachette.
- Büchi (Eva), 1994. "Les noms de genres dans la *Flore française* de Lamarck (1778). Genèse et réception d'une terminologie", *Revue de linguistique romane* 58, 97-141.
- Cavigioles (Baptiste), 1541. *Liure des proprietes dv vinaigre*, composé par Messire Baptiste des Cauigiolles de Massarie, docteur en Medecine, Poitiers, À l'enseigne du Pelican, 76 pages.
- DC = Du Cange (Charles du Fresne, seigneur), 1954 [1678]. *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, Graz, Akademische Druck- und Verlagsanstalt.
- DEAF = Baldinger (Kurt) (dir.), 1971—. *Dictionnaire Étymologique de l'Ancien Français*, Québec/Tübingen/Paris, Presses de l'Université Laval/ Niemeyer/Klincksieck.
- DELI² = Cortelazzo (Manlio)/Zolli (Paulo), 1999² [1979—1988¹]. *Dizionario Etimologico della Lingua Italiana*, Bologne, Zanichelli.
- DMF1 = ATILF/Équipe «Moyen français et français préclassique», 2003—2005. *Dictionnaire du Moyen Français (DMF). Base de Lexiques de Moyen Français (DMF1)*, Nancy, ATILF (CNRS/Université Nancy 2/UHP), site internet (<http://www.atilf.fr/blmf>).
- Duché-Gavet (Véronique) (éd.), 1998. [*Nicolas Denisot*], *L'Amant resuscité de la mort d'amour en cinq livres (1558)*, Genève, Droz.
- Espinas (Georges), 1913. *La Vie urbaine de Douai au moyen âge*, 4 vol., Paris, Picard.
- FEW = Wartburg (Walther von), 1922—2002. *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes*, 25 vol., Bonn/Berlin/Bâle, Klopp/Teubner/Zbinden.
- Frank (Félix)/Chenevière (Adolphe), 1888. *Lexique de la langue de Bonaventure des Periers*, Paris, Léopold Cerf.
- Frantext = ATILF, 2002—. *Frantext. Outil de consultation de ressources informatisées sur la langue française*, Nancy, ATILF (CNRS/Université Nancy 2/UHP), site internet (<http://www.frantext.fr>).
- Gaudino Fallegger (Livia)/Winkelmann (Otto), 1999. "Fachwissenszuwachs und Bezeichnungsnot in der Renaissance : gelehrtes Latein und Volkssprache Französisch in fachlicher Kommunikation", in : Hoffmann (Lothar) et al. (éd.), *Fachsprachen : ein internationales Handbuch zur Fachsprachenforschung und Terminologiewissenschaft*, vol. 2, 2529-2537.

- Gdf = Godefroy (Frédéric), 1881—1895. *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, 10 vol., Paris, Vieweg.
- GDLI = Battaglia (Salvatore), 1961—2004. *Grande dizionario della lingua italiana*, 21 vol. + 1 suppl., Turin, UTET.
- Gerner (Hiltrud)/Martin (Robert), 2005. "Le lexique de la langue scientifique à l'aune du *FEW*", in : James-Raoul (Danièle)/Soutet (Olivier) (éd.), *Par les mots et les textes. Mélanges de langue, de littérature et d'histoire des sciences médiévales offerts à Claude Thomasset*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 357-370.
- Huguet = Huguet (Edmond), 1925—1967. *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, 7 vol., Paris, Champion/Didier.
- Larousse¹ = Larousse (Pierre), 1866—1876. *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle (français, historique, géographique, mythologique, bibliographique, littéraire, artistique, scientifique, etc.)*, 15 vol., Paris, Administration du «Grand dictionnaire universel».
- Möhren (Frankwalt), 1986. *Wort- und sachgeschichtliche Untersuchungen an französischen landwirtschaftlichen Texten, 13. bis 18. Jahrhundert* (Seneschauie, Menagier, Encyclopédie), Tübingen, Niemeyer.
- Nouveau Petit Robert = Rey-Debove (Josette)/Rey (Alain), 2002 [1993¹]. *Le Nouveau Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Le Robert.
- Rey-Debove (Josette), 1978. *Le Métalangage. Étude linguistique du discours sur le langage*, Paris, Le Robert.
- Stecher (Jean-Auguste), 1882. *Œuvres de Jean Lemaire de Belges*, vol. 1, Louvain, Lefever.
- Tanqueray (Frédéric-Joseph), 1922. *Deux poèmes moraux anglo-français : Le roman des romans et Le sermon en vers «Oyez, seigneurs, sermun»*, Paris, Champion.
- Tittel (Sabine), 2004. *Die «Anatomie» in der «Grande Chirurgie» des Gui de Chauliac. Wort- und sachgeschichtliche Untersuchungen und Edition*, Tübingen, Niemeyer.
- Tjerneld (Håkan), 1945. *Moamin et Ghatrif. Traités de fauconnerie et des chiens de chasse. Édition princeps de la version franco-italienne*, Stockholm/Paris, Fritze/Thiébaud.
- TL = Tobler (Adolf)/Lommatzsch (Erhard), 1925—2002. *Altfranzösisches Wörterbuch*, 11 vol., Berlin/Wiesbaden/Stuttgart, Weidmann/Steiner.
- TLF = Imbs (Paul)/Quemada (Bernard) (dir.), 1971—1994. *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789—1960)*, 16 vol., Paris, Gallimard.
- T.L.F./Groupe d'étymologie et d'histoire, 1986. "Notes de lexicographie critique", *Travaux de linguistique et de littérature* 24/1, 217-237.